

CLARTAN
Société d'Investissement à Capital Variable
14, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg: B 189 673
(la "**Société**")

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires du compartiment **CLARTAN - EVOLUTION** (le « **Compartiment** ») sont informés par la présente du changement de dénomination du Compartiment avec effet au 22 juillet 2024.

À compter de cette date, le Compartiment sera renommé : **CLARTAN-FLEXIBLE**.

Cette mise à jour vise à refléter davantage la stratégie d'investissement du compartiment, qui cherche à optimiser le couple rendement-risque (par rapport à celui des principales bourses mondiales) en investissant de manière flexible dans différents types d'actifs (tel que décrites dans la politique d'investissement du compartiment), avec notamment 20 à 70% de son actif net en actions de sociétés cotées (principalement sur les marchés financiers des pays de l'OCDE), et 0 à 80% de son actif net dans des obligations, et, pour le solde, en produits monétaires ou en liquidités.

Ce changement de dénomination n'aura aucun impact sur sa politique d'investissement qui restera inchangée, ni sur la manière dont le compartiment est géré, ni sur son profil de risque, et n'entraînera aucun frais additionnel facturé aux actionnaires du compartiment.

La version du prospectus de la Société mis à jour est disponible gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur et les derniers rapports périodiques sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration
Luxembourg, le 17 juillet 2024